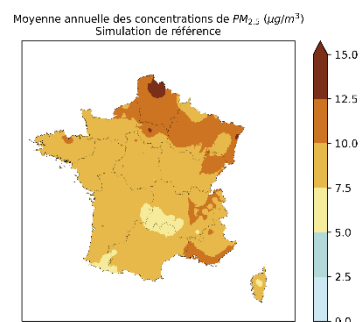


COMMUNIQUE DE PRESSE
Verneuil-en-Halatte, le 10/10/2025

AGIR POUR LE CLIMAT PERMET D'AMÉLIORER DURABLEMENT LA QUALITÉ DE L'AIR ET LA SANTÉ PUBLIQUE

Le projet ACRA, coordonné par l'Ineris et financé par l'Ademe, visait à explorer les co-bénéfices des politiques climatiques sur la qualité de l'air. Ses résultats démontrent que les politiques de décarbonation peuvent générer des bénéfices environnementaux, sanitaires et économiques significatifs à court terme.



Face aux enjeux du changement climatique et de la pollution atmosphérique, le projet ACRA¹ montre qu'agir pour le climat contribue à améliorer durablement la qualité de l'air et la santé publique. La réduction des émissions de gaz à effet de serre s'accompagne en effet d'une baisse drastique de la pollution atmosphérique, et donc d'une diminution de la mortalité et de la morbidité. Les résultats montrent également que parmi les différentes politiques climatiques étudiées, c'est la plus ambitieuse, celle qui vise la neutralité carbone, qui permet de ramener les concentrations en particules fines ($PM_{2.5}$) dans l'air à des niveaux proches des standards de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

« Les stratégies climatiques ambitieuses ne sont pas seulement bénéfiques pour le climat à long terme. Elles améliorent aussi la qualité de l'air dès aujourd'hui, avec des effets tangibles sur la santé publique », Augustin Colette, coordinateur du projet

“ Ce projet montre que les efforts réalisés par la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050 apportent également des gains sanitaires directs pour les Français grâce à l'amélioration de la qualité de l'air, qui se traduisent aussi par des gains importants en termes de productivité, d'économies pour le système de santé et d'amélioration du bien-être général », Nadine Dueso, Chef du service Qualité de l'air à l'ADEME

Des gains environnementaux et sanitaires notables

Les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre menées dans un objectif de lutte contre le changement climatique s'accompagnent généralement d'une réduction des émissions de polluants atmosphériques ($PM_{2.5}$, NO_x notamment), du fait de la diminution du recours à la combustion de carburants fossiles. C'est ce que confirme le projet ACRA qui a démontré que la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Bas Carbone se traduirait par une amélioration très significative de la qualité de l'air :

- **baisse des concentrations en particules fines dans l'air ($PM_{2.5}$) de 33 % d'ici 2030 et de 45 % d'ici 2050 ;**

¹ **Acra** : Atténuation du changement climatique et amélioration de la qualité de l'air

- **baisse des concentrations en dioxyde d'azote (NO₂) de 49 % et 71 % respectivement à ces mêmes horizons.**

Grace à ces efforts, une partie de la population soumise aujourd'hui à une qualité de l'air détériorée connaîtrait une amélioration de la situation :

- En 2030, le nombre de personnes exposées à des niveaux de PM_{2,5} supérieurs à 10 µg/m³ (valeur limite de la Directive Européenne sur la qualité de l'air ambiant) passerait ainsi de 33 millions à moins d'un million.
- En 2050, sous l'effet des politiques climatiques de neutralité carbone, la valeur guide de 5 µg/m³ définie par l'OMS pourra être approchée. La mortalité attribuée aux particules fines baisserait de 30%, avec 13 000 décès évités chaque année à l'horizon 2050. A ces gains en termes d'espérance de vie et d'incidence des maladies respiratoires et cardiovasculaires, s'ajoutent par ailleurs des gains en termes de productivité, des économies pour le système de santé et une amélioration du bien-être général.

Un coût de l'action climatique en partie compensé par les bénéfices sanitaires

En plus d'avoir estimé les impacts sur la santé, le projet ACRA a mené une évaluation comparée des coûts et des bénéfices des politiques d'atténuation du changement climatique avec un focus particulier sur le secteur énergétique. Dans les scénarios modélisés par le projet, les dépenses d'investissement nécessaires pour décarboner la production d'énergie et rénover le secteur résidentiel représentent un surcoût de 11 milliards €/an en 2050 par rapport au scénario tendanciel². Elles s'accompagnent cependant, d'une réduction des dépenses à consacrer aux mesures de dépollution. Si on les ajoute aux bénéfices sanitaires, les co-bénéfices induits représentent un montant compris entre 6,5 et 16,5 milliards d'euros, soit 60 % à 150 % des coûts. On peut donc conclure que les bénéfices liés à l'amélioration de la qualité de l'air sont du même ordre que les coûts de la transition évalués dans le projet.

Des effets rapides susceptibles de renforcer l'acceptabilité des politiques climatiques

Les résultats du projet ACRA soulignent l'importance des bénéfices liés à la qualité de l'air, or ceux-ci seront perceptibles plus rapidement que ceux liés à la lutte contre le changement climatique. Les deux sujets sont donc imbriqués et les bénéfices pour la qualité de l'air constituent un argument en faveur de l'accélération du déploiement des politiques climatiques.

Conclusions

Pour parvenir à ces résultats, le projet ACRA a développé et mis en œuvre une approche originale reposant sur une démarche pluridisciplinaire combinant les contributions des trois partenaires :

- la prospective énergétique pour l'évaluation du coût des trajectoires de décarbonation et de lutte contre la pollution pour le laboratoire GAEL,
- l'inventaire des émissions de polluants dans l'air pour le Citepa,
- la modélisation de la qualité de l'air et l'évaluation de son impact sur la santé et l'économie pour l'Ineris.

ACRA a été financé par l'ADEME dans la cadre du programme de Recherche Primequal co-piloté par l'ADEME et le Commissariat général au développement durable (CGDD).

Les travaux illustrent les étroits liens d'interdépendance entre les enjeux climatiques et les enjeux de qualité de l'air et fournissent des éléments utiles pour apprécier de manière plus complète les bénéfices des politiques climatiques.

- Les politiques climatiques ne sont pas seulement bénéfiques à long terme : elles améliorent également la qualité de l'environnement et la santé sur des horizons beaucoup plus courts grâce à la réduction de la pollution de l'air.
- Prendre en compte les co-bénéfices des politiques climatiques en matière de qualité de l'air renforce la perception de leur utilité et peut encourager à en rehausser l'ambition.
- L'étude apporte des éléments chiffrés et des résultats de modélisation qui peuvent faciliter le dialogue entre décideurs et citoyens, en montrant que la transition bas-carbone a de multiples effets bénéfiques qui compensent les dépenses qu'elle nécessite.

² Ce chiffrage ne concerne qu'un périmètre restreint de mesures de décarbonation, le coût global nécessaire à la transition bas carbone est supérieur.

Mots clé : climat, qualité de l'air, santé, décarbonation, études coûts-bénéfices, environnement, économie du climat, acceptabilité, politiques publiques

Pour découvrir l'ensemble des projets de recherche financés grâce au programme Primequal, rendez-vous sur la *Librairie de l'ADEME*

A propos de l'Ineris

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'Ineris produit des connaissances pour accompagner le développement d'une industrie sûre et respectueuse de l'environnement et de la santé.

A propos du GAEL

Le Laboratoire d'Economie Appliquée de Grenoble est unité mixte de recherche CNRS, INRAE, Université Grenoble Alpes et Grenoble INP. Ses recherches portent sur notamment sur les questions d'innovation et de consommation durables, en particulier dans les secteurs énergétiques et agro-industriels et sur la prospective énergétique

A propos du Citepa

Le Citepa guide les acteurs de la transition écologique en France et dans le monde en évaluant l'impact des activités humaines sur le climat et la pollution atmosphérique. Le Citepa produit des données de référence et développe des solutions pour favoriser la réduction des émissions (polluants et GES), l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique.

Contact :

karine.grimault@ineris.fr

06 49 33 49 60

Institut national de l'environnement industriel et des risques

Parc technologique Alata – BP 2

F-60550 Verneuil-en-Halatte

